

Le GUIDE

SPÉCIAL MÉTIERS DU BÂTIMENT SECOND ŒUVRE



08/17 - Illustrations : ©ZIMMERS / Shutterstock



→ MAAF Assurances, plus qu'un assureur

Depuis toujours, nous plaçons la prévention au cœur de nos actions.

N°1 chez les pros, il était naturel que MAAF s'engage dans la prévention pour les professionnels, comme elle l'a déjà fait depuis longtemps pour la sécurité routière et la santé.

C'est pourquoi nous avons passé un accord avec DIDACTHEM, organisme spécialisé dans la santé et la sécurité des personnes et habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels). Grâce à leur expertise, nous rassemblons pour chaque métier, les conseils pour prévenir les risques professionnels les plus graves ou les plus fréquents.

Tous les conseils qui vous sont donnés ici sont validés par DIDACTHEM.

MAAF disponible pour vous

en agence
Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi

au téléphone
3015 Service & appel gratuit
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h.

sur votre espace client
Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi



MAAF Assurances SA

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 euros entièrement versé
RCS NIORT 542 073 580 – FR 38 542 073 580 - Code APE 6512Z
Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : Chaban 79180 CHAURAY
Adresse : Chauray - 79036 NIORT - Cedex 9 - maaf.fr



Prévenir les risques : quels sont les enjeux ?

Les frais engendrés par le manque de prévention peuvent être élevés. Avez-vous calculé le coût d'un accident du travail ou de l'absentéisme ? Et savez-vous que **les coûts indirects sont 4 à 5 fois plus élevés ?**

En effet :

- vous devez remplacer votre salarié absent et cela engendre des frais (intérim, sous-traitance),
- votre production souffre de l'absence de ce salarié et cela engendre une perte de revenus,
- ce contretemps peut générer des tensions avec vos clients, voire même vous faire perdre un client,
- votre taux de « cotisation AT à la CNAMTS » dépend du coût de l'accidentologie connue pour votre activité,
- en tant qu'employeur, vous êtes responsable de la santé et de la sécurité de vos salariés et en cas d'accident, il existe un risque juridique pour vous.

Humaines, sociales, économiques, judiciaires, **les conséquences peuvent peser lourdement sur votre entreprise.** D'où l'importance de la prévention pour vous et vos salariés.

DÉCOUVREZ DANS CE GUIDE tous les conseils pour vous permettre de préserver votre santé et celle de vos salariés.

Mieux vaut prévenir que souffrir !

Les accidents du travail et maladies professionnelles les plus fréquents dans votre métier :

ACCIDENTS DU TRAVAIL

40% concernent les membres supérieurs (y compris les mains)

24% sont causés par les chutes et glissades

20% concernent les membres inférieurs (y compris les pieds)

16% sont causés par l'outillage à main

MALADIES PROFESSIONNELLES

79% sont des troubles musculo-squelettiques

Analyse de la sinistralité des AT/MP de l'assurance maladie (données 2015).

... Apprenez à les déjouer.

Dépliez ce document et affichez votre tableau de prévention :



ainsi, vous et vos employés, aurez en permanence sous les yeux de bonnes recettes pour préserver votre santé.



LES GESTES DE VOTRE MÉTIER	LES RISQUES ASSOCIÉS	LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE
Poser un carrelage ■ Utiliser la scie à carreaux ■ Porter les carreaux et les sacs de colle ■ Gâcher du ciment ■ Porter les pots de colle	■ Les scies circulaires peuvent engendrer des blessures graves : coupures, projection de particules ■ Certains composants du ciment peuvent provoquer la gale du ciment ■ La poussière dégagée par le ciment en suspension peut provoquer des affections de l'appareil respiratoire ■ La poudre de plâtre et la poussière de carrelage peuvent provoquer des manifestations allergiques, de l'asthme ou d'autres pathologies respiratoires ■ Peut entraîner des problèmes de dos	■ Porter ses équipements de protection : chaussures, lunettes, masque, genouillères et gants ■ Avoir une bonne hygiène de la peau ■ S'accroupir plutôt que se mettre à genoux ■ Garder son dos droit ■ Ranger les zones de travail ■ Plier les genoux pour porter les charges et s'approcher des objets lourds pour les soulever ■ Éviter de faire de la poussière et aspirer plutôt que balayer ■ Ventiler les locaux
Peindre des murs, des plafonds et poser des revêtements muraux ou de sol ■ Préparer les supports à peindre ■ Préparer des peintures ■ Utiliser des pinceaux et rouleaux	■ Les ciseaux et cutters peuvent provoquer des coupures ■ Les solvants et les peintures glycérophthaliques, peuvent être sources d'allergies et de maladies de la peau : dermites et eczéma ■ Peindre un plafond peut provoquer des douleurs au niveau des vertèbres cervicales, des vertiges et des maux de tête	■ Porter ses équipements de protection : ses chaussures, ses lunettes et ses genouillères ■ Porter ses gants pour préparer et appliquer les peintures ■ Utiliser des crèmes ou des pâtes de protection pour protéger la peau quand les gants ne sont pas utilisables ■ Ranger les zones de travail ■ Utiliser les échafaudages chaque fois que c'est possible, de préférence à une échelle
Poser des cloisons et préparer les supports pour la finition ■ Soulever les plaques de plâtre et les fixer ■ Poser les isolants ■ Enduire les cloisons ■ Talocher et lisser les plâtres ■ Faire des moulures	■ Le port de charges lourdes (carreaux et plaques de plâtre, sacs de plâtre) peut provoquer des TMS, particulièrement au niveau du dos ■ Travailler dans des positions inconfortables peut développer de l'arthrose ■ La pose ou la dépose de la laine de verre et/ou de roche peut provoquer des maladies respiratoires	■ Porter ses équipements de protection : chaussures, lunettes, genouillères et gants ■ Porter un masque et des gants adaptés quand on manipule des laines isolantes ■ Utiliser les outils de levage ■ Porter les charges les plus lourdes et encombrantes à deux ■ Plier les genoux pour soulever des charges ■ Ranger l'espace de travail ■ Utiliser toujours un échafaudage au lieu d'une échelle ■ Charger le camion le soir quand les muscles sont chauds pour le chantier du lendemain matin

À RETENIR : LES BONS GESTES



Éviter de pencher la tête en arrière en peignant un plafond



Il faut préserver ses cervicales en maintenant sa tête et son dos bien droits



Éviter de travailler à genoux sans protection



Il faut s'accroupir plutôt que se mettre à genoux ou porter des genouillères



Éviter de faire de la poussière et si nécessaire, l'aspirer plutôt que la balayer



Il faut porter un masque en travaillant lorsqu'il y a des poussières en suspension